

## BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : Reims



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 60 000€	12%
De 60 001 à 80 000€	11 %
De 80 001 à 100 000€	9%
De 100 001 à 200 000€	8%
De 200 001 à 250 000€	7.5%
De 250 001 à 300 000€	7%
De 300 001 à 350 000€	6.5%
De 350 001 à 450 000€	6%
De 450 001 à 800 000€	5.5%
À partir de 800 001€	5%
Viager (et assimilés)	7% de la valeur vénale
Estimation	150 €

Barème en vigueur à partir du 11/10/2024

\*Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 2500€ TTC. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du vendeur.

SERGIC SAS, 6 rue Konrad Adenauer 59290 Wasquehal, S.A.S. au capital de 24 346 456 €, RCS Lille Métropole - Décembre 2026 - 428 748 909, Cartes professionnelles CPI 5906 2016 000 012 977 délivrée par la CCI de Grand Lille, 299 Boulevard de Leeds 59031 LILLE CEDEX, Garant : Compagnie Européenne de Garanties et de Cautions : 59 Av. Pierre Mendès-France, 75013 Paris, Assurance RCP : GENERALI IARD - 7, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS. Sergic, Direction Marketing - TRA\_2023\_010